



Fondation ENSIC Rapport d'activité 2018



Chiffres clés

2018

40

dons de particuliers ont été reçus

33 585

euros de dons de particuliers pour 2017

22

dossiers de demandes de bourses ont été examinés

19

bourses ont été attribuées

7 050

euros de bourses ont été versés

Bilan financier

2018

Bilan comptable du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Recettes

Dons des particuliers et des entreprises	33 584,73
Intérêts du capital et plus-values de cessions	135,04
TOTAL	33 720,77

Dépenses

Bourses attribuées	7 050
Participation aux frais généraux de la Fondation de France + Frais de déplacement	3 256,08
TOTAL	10 306,08

Il est important de noter que toutes les dépenses de la Fondation ENSIC en communication (création et impression de brochures, envoi de courriers...) ou en logistique (organisation de réunions...) sont prises en charge par l'ENSIC.

Les instants forts

2018

■ Mai 2018 ■

Sarah François et Alexandra Voulgaris, étudiantes en 2^{ème} année à l'ENSIC, ont mené un projet d'ouverture dont les gains devaient revenir à la Fondation.

Après plusieurs mois de travail, elles ont pu remettre un chèque de **405,30 euros** à Alain Durand, en charge de représenter la Fondation durant ce moment partagé avec les autres étudiants de l'école !



■ Novembre 2018 ■

Les Ambassadeurs étudiants à la remise des diplômes

Aurélie Fornas, Maxime Foulon, Dorian Caillette et Clarisse Dalmas, élèves ingénieur de 2^{ème} année à l'ENSIC, sont « **Ambassadeurs Fondation ENSIC** ». Leur rôle est de faire connaître la Fondation ENSIC auprès des élèves et de les impliquer dans son développement. Ils sont les représentants de la Fondation et les interlocuteurs privilégiés des élèves.

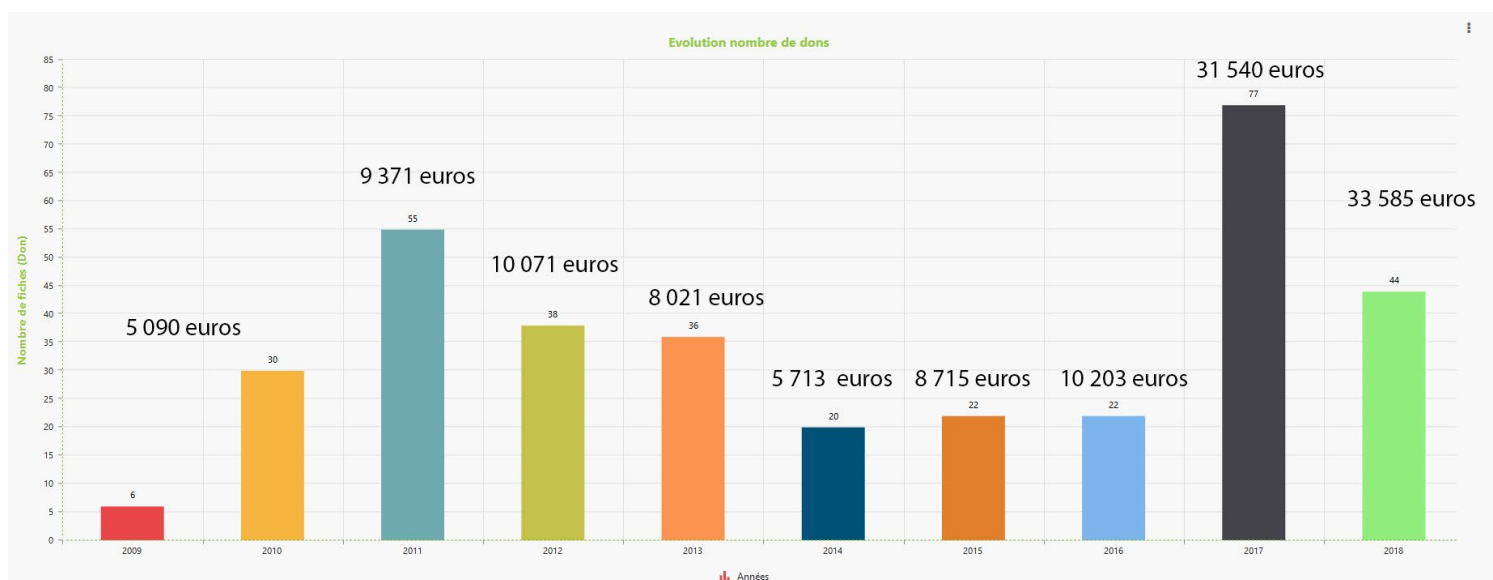


Alain Durand, Fondateur a fait un discours lors de la Cérémonie de Remise des Diplômes et a présenté les Ambassadeurs.

2008-2018 : 10 ans de la Fondation

A l'occasion des 10 ans de la Fondation, retour sur quelques chiffres de la collecte.

Evolution des dons



TOP 5 des promotions

Pour le nombre de dons effectués

1969

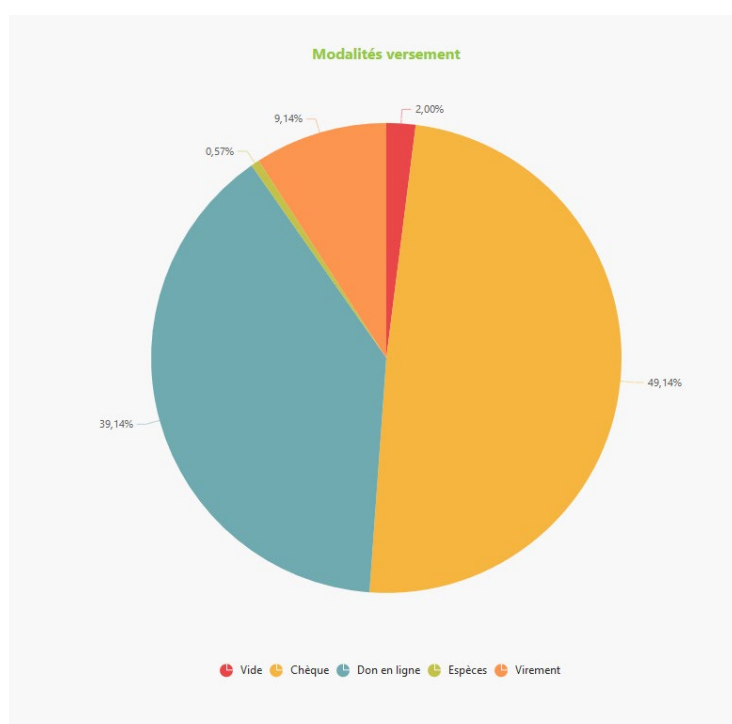
1973

1983

1952

1991

Modalités des dons



Campagnes de dons et perspectives

Les personnels administratifs et les enseignants de l'ENSIC reçoivent régulièrement par email de l'information concernant la Fondation ENSIC et la façon d'effectuer un don.

Chaque année, en novembre, les parents d'élèves des deux filières toutes années confondues reçoivent un courrier d'information quant à la Fondation ENSIC. Cet appel à la solidarité envers des élèves en difficulté financière a déjà permis à la Fondation ENSIC de recevoir quelques dons.

Entreprises partenaires

9 entreprises sont venues se présenter aux Déjeuners Industriels organisés par l'ENSIC entre octobre 2018 et janvier 2019. Le bénéfice de cette opération environ **1600 euros** sera reversé à la Fondation ENSIC.



Faciliter les dons pour les donateurs de Belgique et de Suisse

La Fondation de France a des accords avec des partenaires européens pour permettre aux donateurs d'autres pays de recevoir un reçu fiscal pour leurs dons. La Fondation ENSIC a donc adhéré au Réseau Transnational pour permettre cela avec la Belgique et la Suisse.

Et bientôt aux Etats-Unis

Un dossier sera construit pour permettre à nos donateurs séjournant aux Etats-Unis de bénéficier de la déduction fiscale en vigueur dans leur pays. Il s'agit de la structure «*Friends of Fondation de France*», une *Public Charity* de droit américain.

130 dons pour les 130 ans



LANCÉE LE 13 OCTOBRE 2017,
L'OPÉRATION « 130 DONS POUR 130
ANS » S'EST FINIE LE 1^{ER} MARS 2018

➤ OBJECTIF : 13 000 €



➤ BILAN

16 920 €
DE DONS RÉCOLTÉS
SOIT 90 DONS

Il s'agit de la première étape
d'une campagne de levée de
fonds permettant de soutenir
le développement de l'ENSIC
pour l'aménagement d'un espace
pédagogique modulable et connecté.

En mars 2018 s'est fini l'Opération 130 dons pour les 130 ans.

Première levée de fonds pour la Fondation, en appui à l'action de Design Thinking lancée par l'Université et l'école pour repenser son environnement pédagogique et la qualité de vie sur le site.

Et maintenant ?

L'action phare initialement prévue était la création d'un espace pédagogique modulable et connecté en remplacement de l'Amphi Grignard vieillissant. Après étude plus approfondie du budget, les fonds récoltés ne permettront pas de réaliser l'ensemble de cette transformation.

Des réflexions ont été menées par des groupes de travail dans le cadre de Mut'ENSIC en 2018 pour la meilleure utilisation des fonds sur l'année 2019.

72 000 Euros

- 17 000 € Fondation ENSIC
- 40 000 € de l'Université de Lorraine via le projet Mut@camp obtenu par l'ENSIC
- 15 000 € de la Région Grand Est via le projet IDBio obtenu par l'ENSIC, l'ENSAIA, l'ENSTIB et AgroParisTech



Investissements matériel pédagogique

Investissement dans du matériel pédagogique moderne : écrans interactifs, vidéoprojecteurs interactifs, mobilier mobile

Salles concernées: E1, E2, E3, E4, E5, E6, Haller, Letort, Aquarium

Aménagement de certains espaces de circulation avec des tables hautes

Des devis seront présentés au Comité Exécutif de la Fondation ENSIC en avril 2019 pour des investissements en deuxième période 2019.

Permettre aux élèves ENSIC de suivre leurs études sereinement...

■ Fonctionnement ■

Deux campagnes de bourses sont lancées, chaque année, à destination des élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années des deux filières de l'ENSIC. Une en avril-mai et une en octobre - novembre. Les informations et le dossier à compléter leur sont envoyés par email, mais également disponibles au service Partenariats Industriels sur simple demande. Des affiches sont mises en place sur les panneaux d'affichage à destination des élèves.

Les dossiers de demandes de bourses sont examinés lors d'une Commission regroupant la Direction de l'ENSIC, les Directeurs des études des deux filières et aidés d'une assistante sociale du service inter-universitaire de médecine préventive de l'Académie de Nancy-Metz.

La commission transmet des propositions d'attribution de bourses qui sont ensuite votées par le Comité Exécutif de la Fondation.

Des bourses entre 300 et 1500 euros sont versées et des emplois étudiant à la Bibliothèque de l'Ecole sont proposés.

■ La solidarité comme valeur première ■

Plus de 80 000 euros de bourses versés depuis 2010

239 demandes de bourses déposées

163 bourses versées

81 753 euros de bourses attribuées

soit environ **10 000 euros** de bourses versées par an.

Class Gift 2018 & 2019

Retour sur 2018

2018 a vu se dérouler le 1er Class Gift de l'histoire de l'ENSIC. Ce projet, mis en place par la Fondation ENSIC, a été mené par deux élèves de 2e année Robin Pasquier et Hugo Arsac.

Quand ? Après quelques mois de préparation, la collecte de dons a débuté en janvier 2018 pour se clôturer en juin 2018.

Qui ? Tous les membres de la communauté ENSIC des promotions en « 8 » ont alors été invités à faire un don à la Fondation pour l'aider à poursuivre ses actions.

L'ensemble des actions menées lors de ce premier Class Gift a permis de réunir la somme de 357 €.

« Nous sommes fiers d'avoir pu aider la Fondation et avons réellement aimé participer à la mise en place d'un Class Gift. Nos années passées à l'ENSIC ont été très agréables et nous restons attachés à l'Ecole. Le Class Gift a aussi pour but de développer l'esprit d'appartenance. Nous adhérons totalement à cette idée et nous espérons que le nombre de participants augmentera d'année en année pour faire de ce projet une réussite. »

Hugo & Robin

Et en 2019 ?

Clarisse et Dorian, Ambassadeurs Fondation ENSIC, ont choisi pour projet d'ouverture la réalisation d'un Class Gift.

Votre promo se finit en 9 ? Vous êtes concernés !!

Cette année, les élèves invitent toutes les promotions en « 9 » - soit les promotions 2019, 2009, 1999, 1989, 1979, 1969, 1959 et 1949 - à se joindre à ce projet pour en faire une réussite !

Contactez les :

classgift.fondationensic@gmail.com



L'actualité fiscale 2018

■ Passage de l'ISF à l'IFI ■

Suite au projet de loi de finances pour 2018, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) est remplacé depuis le 1er janvier 2018 par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

Vous êtes redevable de l'IFI et vous souhaitez soutenir la Fondation ENSIC ?
75 % du montant de votre don est déductible de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 €. Ce plafond correspond à un don de 66 667 €

Comment calculer le montant de votre don pour réduire au maximum votre IFI ?

Montant de votre don = montant de votre IFI / 0,75

Vous pouvez réduire votre IFI à zéro dans la limite de 50 000 € de déduction.

Par exemple, vous êtes redevable de 3 000 € d'IFI et vous souhaitez le ramener à zéro. Il vous suffit de faire un don de 4 000 € à la Fondation ENSIC (4 000 € x 0,75 = 3 000 €). Votre IFI est alors réduit à zéro.

■ Prélèvement à la source ■

La mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été reportée au mois de janvier 2019.

Cette mesure ne change aucunement les réductions fiscales liées aux dons et le calendrier reste le même : un don fait en 2018 ouvre droit à une réduction fiscale en 2019 ; un don en 2019 ouvrira droit à une réduction fiscale en 2020.

Il n'y aura pas de double imposition en 2018.

Votre soutien

Merci !

La Fondation ENSIC remercie sincèrement les donateurs qui l'ont soutenue en 2018 !

■ Faire un don ■

Votre contribution donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don (ceci dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).



Ainsi un don de 100 € ne revient en réalité au donateur qu'à 34 €.

Votre don sera affecté en priorité aux actions que vous déciderez de soutenir (*social, entrepreneuriat, projets pédagogiques, projets de développement de l'ENSIC, etc.*) et donnera lieu à l'émission et l'envoi d'un reçu fiscal à votre adresse (*celle indiquée sur le chèque, lors de l'enregistrement en ligne, ou à communiquer dans le libellé du virement*) par la Fondation de France.

PAIEMENT EN LIGNE 100% SÉCURISÉ SUR :

<https://dons.fondationdefrance.org/ENSIC/>



Ou vous pouvez transmettre vos dons à la Fondation ENSIC en adressant votre chèque à :

**Fondation de France / Fondation ENSIC
40 avenue Hoche
75008 PARIS**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fondation ENSIC.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

Fondation ENSIC
1 rue Grandville
BP 20451
54001 Nancy Cedex
Tél : 03 72 74 36 21



ensic-fondation@univ-lorraine.fr

ensic.univ-lorraine.fr/fr/fondation

